AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

Régisseur de recettes de la D.D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 115 d'AVRIL 1970 -MAINE-et-LOIRE-LOIRE-ATLANTIQUE-VENDEE P 11
SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN N° 115 d'AVRIL 1970 - SARTHE - MAYENNE .... P 12

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE du POIRIER - L'adoucissement de la température et la récente période de pluies hâtent la maturité des périthèces et accélèrent le développement de la végétation. D'autre part, ces pluies ont considérablement diminué l'efficacité du traitement conseillé dans les bulletins des 31 mars et 1er avril. En conséquence :

- dans les vergers des départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement immédiat.
- dans les vergers du Sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne, un nouveau traitement doit également être exécuté dès réception de cette note.
- dans les vergers du Nord des départements de la Sarthe et de la Mayenne, le traitement conseillé dans le bulletin du 9avril doit être terminé d'urgence.

La plupart des variétés de poirier atteignent maintenant un stade de végétation très sensible et le nombre d'ascospores est susceptible d'augmenter très rapidement. La protection devra donc être assurée avec soin.

TAVELURE du POMMIER - La maturité des périthèces s'accélère également, mais le développement de la végétation est plus lent. En conséquence :

- dans les vergers des départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée où les récentes pluies ont éliminé la protection assurée par le dernier traitement, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application immédiate. Par contre, dans les vergers où les pluies enregistrées depuis le dernier traitement ont été moins abondantes, la protection pourra n'être renouvelée que dans les derniers jours de la semaine en cours.
- dans les vergers du Sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne, la situation est analogue. La protection doit être renouvelée immédiatement si elle a été éliminée par les pluies ou repoussée à la fin de la semaine en cours dans le cas contraire.

Il est rappelé que les variétés à débourrement tardif doivent être protégées dès que le stade C-3 D (séparation des écailles des bourgeons et apparition du sommet des boutons floraux) sera atteint.

INFORMATIONS

OIDIUM du POMMIER - Sur les variétés sensibles, on assurera la protection contre cette affection en ajoutant un fongicide homologué à la bouillie anti-tavelure.

PUCERON VERT du POMMIER - Les premières colonies sont apparues. Dans les vergers où ce parasite aura été observé, on pourra profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour le combattre.

CLOQUE et MONILIA du PECHER - GNOMONIA et MONILIA du CERISIER - Un nouveau traitement pourra être effectué dans les derniers jours de la semaine en cours.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE du 13 AVRIL 1970.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX



AVERTISSEMENTS AGRICOLES n° 123

DLP -4-1-71 128021

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)
Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

TROIS ANNEES d'EXPERIMENTATION CONTRE l'ARAIGNEE ROUGE DES ARBRES FRUITIERS

Dans le présent bulletin, nous résumons les résultats de trois années d'expérimentation d'acaricides contre l'araignée rouge. Nous ne donnerons pas les résultats d'essais de nouveaux produits contre le carpocapse, car les produits soumis récemment à l'homologation ont été peu nombreux et d'autres expérimentations doivent être réalisées avant de pouvoir tirer des conclusions. Comme pour l'homologation des fongicides anti-tavelures, les essais contre l'araignée rouge sont réalisés dans différentes Inspections Phytosanitaires et exécutés suivant un protocole établi avec l'I.N.R.A.

1°) ANNEE 1967 - Espèce considérée : Panonychus ulmi (à Marseille 20 % de Tetranychus atlanticus)

Circonscriptions ayant réalisé l'expérimentation	Acaricide expérimenté	Dose M.A./hl.(1)	Observations	Résultats des essais : Pourcentage d'éclosion des oeufs d'hiver après traitement — LYON	BORDEAUX
LYON BORDEAUX (traitements sur oeufs d'hiver)	Huile blanche spéciale	2 l. 1 l. 1 l.5	Stade C 3 Stade D 3 sur pêcher	 88,48	3,70 8,36
	Tetrasul	60 gr.	Stade D		0,7
	Oléoparathion (produit étalon)	45 gr. parathion 30 gr. parathion	Stade C 3 Stade D 3 sur pêcher	 82,41	6,70 12,74
	Témoin sans traitement			93,87	93,76

Circonscriptions	Acaricide expérimenté	Dose M.A./hl.(1)	Observations	Nombre d'acariens (2) le 17.7
LILLE	Tetrasul	60 gr.	Traitements de printemps	169
	Méthidathion	40 gr.		4822
	Naled	96 gr.		1770
	Oxydemeton méthyl (produit étalon)	25 gr.		770
	Témoin sans traitement			6617

Circonscriptions	Acaricide expérimenté	Dose M.A./hl.(1)	Observations	ANGERS j + 14 (*)	BORDEAUX j + 68	LYON j+22	MARSEILLE j + 14
MARSEILLE ANGERS BORDEAUX LYON	Oxythioquinox	12,5 gr.	Traitements d'été	1006	304	86	5901
	Chloropropylate	25 gr.		2056	600	299	2502
	Tetrasul	60 gr.		1142	72	434	610
	Dicofol	50 gr.		1762	688	114	1834
	Témoin sans traitement			3628	480	4608	8988

(1) Dose de matière active par hectolitre d'eau.
(2) Calculé pour 100 feuilles.
(*) C'est-à-dire 14 jours après l'application du traitement.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

16

CONCLUSIONS

1ére série

Les résultats dans les deux essais sont contradictoires. En résumé, les mortalités d'oeufs d'hiver avec n'importe quel insecticide, sont insuffisantes pour empêcher les pullulations d'acariens en cours de végétation.

2éme série

En ce qui concerne les traitements de printemps sur la première génération issue des oeufs d'hiver, les produits se classent de la façon suivante :

1er groupe : Tétrasul, Oxydéméton méthyl, Naled
2éme groupe: Méthidathion

3éme série

En ce qui concerne les traitements d'été, le Tétrasul a donné de relativement bons résultats. Viennent ensuite tous les autres produits soumis à l'homologation.

2°) Année 1968 - Espèce considérée : Panonychus ulmi dans tous les essais.

Circonscriptions ayant réalisé l'expérimentation	Acaricide expérimenté	Dose M.A./hl. (1)	Observations	Résultats des essais : % d'éclosions des oeufs d'hiver après traitement
BORDEAUX (traitements sur oeufs d'hiver)	Huile blanche spéciale	2 l.	Stade B-C	17,80
		1 l.	Stade D	23,10
	Oléoparathion	45 gr. parathion	Stade B-C	25,70
		30 gr. parathion	Stade D	25,40
	Témoin sans traitement			65,20

Circonscriptions	Acaricide	Dose	Observations	Nombre d'acariens (2) BORDEAUX j + 59	LYON j + 37	ANGERS j + 21	MARSEILLE j + 15
MARSEILLE	Oxythioquinox	12,5 gr.	Traitements d'été	1284	52	0	5160
ANGERS	Chloropropylate	25 gr.		1640	548	0	13290
BORDEAUX	Chlorphenamidine	50 gr.		132	44	0	830
LYON	Dicofol	50 gr.		324	32	0	10950
	Témoin sans traitement			3 192	2340	132	37000

(1) Dose de matière active par hectolitre d'eau
(2) Calculé pour 100 feuilles

CONCLUSIONS

1ére série : Les résultats de l'essai de 1968 confirment les résultats de 1967 et montrent bien que les traitements contre les oeufs d'hiver à l'époque où ils sont réalisés ont une action insuffisante et n'empêchent pas les pullulations d'acariens en cours de végétation.

Si les traitements sont réalisés plus près de la floraison, on obtiendra peut-être un pourcentage de mortalité des oeufs d'hiver plus important, mais on risque des effets de phytotoxicité et pour que ces traitements soient réellement valables, il faudrait détruire la totalité des oeufs d'hiver.

3éme série : Dans tous les essais, on note une double action de la Chlorphénamidine, action rapide et persistante, trois mois à BORDEAUX.

Le Dicofol, produit étalon, vient ensuite avec une efficacité sensiblement égale à l'Oxythioquinox. Le Chloropropylate semble un peu insuffisant.

.../...

3°) Ann ée 1969 - Espèce considérée : Panonychus ulmi dans tous les essais.

Circonscriptions ayant réalisé l'expérimentation	Acaricide expérimenté	Dose M.A./hl. (1)	Observations	Résultats des essais – % d'éclosions des oeufs d'hiver par rapport au témoin – BORDEAUX	LYON
LYON BORDEAUX (traitements sur oeufs d'hiver)	Huile blanche spéciale	2 l. 1 l.	Stade D début d'éclosions	6,15 7,37	91 73
	Oléoparathion (produit étalon)	45 gr. parathion 30 gr. parathion	Stade D début d'éclosions	10,20 19,03	77 67
	Témoin sans traitement			100	100

Circonscriptions	Acaricide	Dose	Observations	Efficacité exprimée en % par rapport aux populations avant traitement et par rapport au témoin – LILLE j + 45 (3)	PARIS j + 21
LILLE	Dialifor	72 gr.	Traitements	29	
	Naled	96 gr.	de	23	56
PARIS	Omethoate	62,5 gr.	printemps	43	58
	Oxydemeton méthyl (produit étalon)	25 gr.		69	29

Circonscriptions	Acaricide	Dose	Observations	ANGERS j + 28	MARSEILLE j + 21	LYON j + 35
ANGERS MARSEILLE LYON	Oxythioquinox	12,5 gr.		97	79	95
	Chloropropylate	25 gr.	Traitements	97	88	69
	Chlorphénamidine	50 gr.		100	97	93
	BCPE + CPAS	37,5 gr.+ 37,5 gr.	d'été	100	76	97
	Dicofol (produit étalon)	50 gr.		100	95	97

(1) Dose matière active par hectolitre d'eau
(3) C'est-à-dire 45 jours après l'application du traitement.

CONCLUSIONS GENERALES

1ère série : A Bordeaux, le pourcentage de destruction des oeufs d'hiver par rapport au témoin est de l'ordre de 80 à 92 %. Dans la Circonscription de Lyon, c'est l'inverse : 33 à 9 %.

En ce qui concerne la date du traitement, que celui-ci soit réalisé au stade D ou au début des éclosions, les résultats ne sont pas significatifs.

Il ressort de plusieurs années d'essai que les deux produits sont insuffisants pour empêcher les pullulations d'acariens en cours de végétation.

2éme série : l'Ométhoate a donné de relativement bons résultats dans les deux Circonscriptions. L'Oxydéméton méthyle a été bon à LILLE mais a décroché à PARIS, la résistance de certaines souches de Panonychus ulmi, tant à LILLE qu'à PARIS, semble évidente.

Le Dialifor n'a été utilisé que dans l'essai de LILLE ; il se classe en troisième position.

Le Naled, assez bon à PARIS, se classe en queue dans trois comptages sur quatre à LILLE.

.../...

Les trois produits doivent être revus et il semble que les essais doivent se poursuivre.

3ème série : Il est difficile de faire une différence entre les produits.

Dans les Circonscriptions d'ANGERS et de LYON, les faibles populations entraînent une grande hétérogénéité. Les résultats statistiques sont peu significatifs.

Dans la Circonscription de MARSEILLE, on trouve en tête la Chlorphénamidine et le BCPE + CPAS et, dans un deuxième groupe, les trois autres produits.

Dans ces essais, la Chlorphénamidine a une efficacité très satisfaisante.

Le BCPE + CPAS, dont c'est la première année d'expérimentation, demande une confirmation de sa bonne efficacité en 1969.

L'Oxythioquinox et le Chloropropylate, utilisés depuis plusieurs années, se classent cette année très près des deux produits précédents. Ils semblent devoir être repris encore une année.

RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU de la VIGNE

Les personnes dont les noms suivent recevront prochainement les primes indiquées.

MAINE-et-LOIRE

- M. GRASSET Pierre, le Coteau St-Nicolas - ST-FLORENT-le-VIEIL .... 50 F.
- M. BAUDRY René, 14 chemin de la Barre - ANGERS .... 30 F.
- M. TERRIEN Marcel, - BOUZILLE .... 30 F.

LOIRE-ATLANTIQUE

- M. BOUGIT René, la Brie - GORGES .... 50 F.
- M. TOUBLANC Etienne, les Grandes Pierres Neslières - ST-GEREON .... 30 F.

RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION des FOYERS PRIMAIRES du MILDIOU de la POMME de TERRE

Les personnes dont les noms suivent recevront prochainement les primes indiquées.

SARTHE

- M. LEFEVRE Louis, le Petit Pin - MONT-SAINT-JEAN............ 50 F.

MAYENNE

- M. PIVETTE Henri, la Petite Rabelière - CHATILLON-s/COLMONT .... 50 F.

LOIRE-ATLANTIQUE

- M. REDOIS Michel, la Guibretière - SAINT-PHILBERT-de-GRAND-LIEU .... 50 F.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE du 30 DECEMBRE 1970.

17